



Conjoint de français 2 ans et demi avec récépissé

Par **marie78**, le **28/02/2011** à **16:27**

Bonjour,

Je suis originaire du Maroc, conjointe d'un français et maman d'un bébé de 15 mois, rentrée légalement en France en octobre 2007 j'ai obtenu mon premier titre de séjour d'un an qui a expiré en fin d'année 2008. Mon mariage a été normalement transcrit en 2006 par les services consulaires français.

Depuis, l'expiration de mon titre de séjour d'un an, je n'ai que des récépissés (soit 9 récépissés). Quand je me rends à la sous-préfecture on m'informe que mon titre est en cours de traitement. Sauf qu'entre temps des gens dans la même situation que moi (originaire du même pays), dans la même préfecture, et souvent après moi ont, eux, obtenu leur titre de séjour de 1 an et parfois de 10 ans sans délais.

J'ai relancé à plusieurs reprises la préfecture pour obtenir des informations sur les motifs de ce retard anormal mais je n'obtiens pas de réponse. J'ai sollicité le médiateur de la République sur mon dossier mais il semble impuissant et s'en remet à la version officielle qui indique que les temps de traitement des demandes ont augmentés. Sauf que cela devrait s'appliquer à tout le monde.

Que pouvons-nous faire devant cette situation ?

Cdt.